

**Pour continuer à vivre chez soi, en toute sécurité et maintenir le lien social,
Le CIAS est là pour vous et vous propose ses services par l'intermédiaire de votre mairie**

AIDE A DOMICILE

Prestations adaptées et variées en fonction de la situation et des besoins de chacun.
(ménage, repassage, courses, sortie extérieure, préparation repas, lever, habillage, toilette, coucher)



PORTAGE REPAS

Repas équilibrés et conditionnés, tenant compte des régimes sont livrés à domicile. Liaison froide.
Liberté et fréquence de livraison. Devis proposé.



PETIT BRICOLAGE

Petits travaux d'entretien du logement et ses abords, destinés à tous. Devis proposé pour toute demande
Tarif social pour les personnes non imposables : âgées, handicapées, dépendantes, convalescentes ou isolées.



PETIT JARDINAGE

Tâches élémentaires et occasionnelles, ne se substituant pas aux professionnels, destinés à tous.
Limitation à 2 mètres pour taille de haie et petit élagage. Devis proposé pour toute demande.
Tarif social pour les personnes non imposables : âgées, handicapées, dépendantes, convalescentes ou isolées.



SECOURS PONCTUELS

Les secours ponctuels peuvent être attribués en fonction de la situation de chacun et sollicités par les
Assistants Sociaux de chaque secteur et/ou par les Délégués aux affaires sociales de votre commune

BON CARBURANT	BON FRAIS/HYGIENE
BON ALIMENTAIRE	AIDES FINANCIERES

COLIS ALIMENTAIRES

Le CIAS peut octroyer des colis alimentaires après demande auprès des assistantes sociales ou des délégués
des affaires sociales de votre commune



DOMICILIATION

Compétence du CIAS et obligation légale. Elle permet aux personnes sans domicile stable d'avoir une
adresse postale pour faire valoir leurs droits (civils, sociaux et civiques) et d'y recevoir son courrier.
Prise de RDV et entretien préalable. Habité ou logé sur les trois secteurs BERGERAC 2 - LA FORCE-
SIGOULES/FLAUGEAC.

